du Coeur et
de l'Ambition

VUE d'ensemble

Juin 2025 — Numéro 74

Votre magazine municipal

MOT *du maire*

Un moment propice au bien-être

Jean-Michel Catelinois
Votre maire à vos côtés

Les élections municipales se profilant, nous allons entrer d'ici quelques mois dans ce qu'il convient d'appeler la période pré-électorale.
Cet éditorial sera donc le dernier qu'il m'appartient de vous écrire, même si j'entends poursuivre les projets engagés au-delà de mars 2026.
Et au moment où les jours sont les plus longs, que la nature se réveille et fleurit de toute part, c'est comme un vent de renouveau qui souffle sur notre belle ville.
Une période peut-être un peu plus propice que d'autres au bien-être, aux échanges et au partage.
Mon équipe et moi-même vous invitons à profiter pleinement de ces prochains mois, du cadre magnifique qui nous entoure, de ces fêtes, de ces rendez-vous qui animent Saint-Paul pendant l'été.
Cette année encore, c'est un programme éclectique qui s'offre à vous, où concerts gratuits, divertissements, ateliers découverte ou animations sont prévus pour satisfaire toutes les attentes et tous les âges.
Convivialité, repos et festivité seront donc les maîtres-mots de ces prochains mois comme vous pourrez le découvrir en parcourant la brochure qui vous est jointe.
Autant de rendez-vous qui permettent de tisser des liens et de renforcer notre attachement à notre ville pour faire que Saint-Paul demeure un lieu privilégié de solidarité et de bienveillance.
Que cet été soit pour toutes et tous une saison de renouveau.
Bonne lecture et à très bientôt dans nos rues, nos espaces verdoyants et nos événements !

IMPRIM'VERT® © 2018 - 4878
FSC MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C018944
ORIGINE FRANCE GARANTIE

Directeur de la publication : Jean-Michel Catelinois
Rédacteur en chef : Thomas Vanfleteren
Rédaction : Thomas Vanfleteren, Florence Exbrayat, Audrey De Luca, Franck Prévot, Brice Hardy
Conception et réalisation : Avantmidi
Crédits photos : service communication, Déclic photo, Jérôme Crozat, Franck Prévot, Sandrine Di Prima
Tirage : 5 600 exemplaires
Périodicité : trimestrielle
Dépôt légal : quatrième trimestre 2022
Editeur : Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux, place Castellane, 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux.
Tél. 04 75 96 78 78.
Courriel : communication@mairie-sp3c.fr
Imprimeur : Imprimerie Graphot

Sommaire

11
11
On en parle – Les élections du Conseil municipal des jeunes

12
12
On en parle - Centre de secours

20
20
Dossier

29
29
Talents – Dominique Bertolus

31
31
Culture – Interview Rita Betrancourt

33
33
Développement en action – Salon Atout Tricastin

LE TOUR DE SAINT-PAUL EN **90** *jours*

1 Concert de Roberto Alagna, le 8 mars
2 Repas des aînés du 27 mars
3 Forum Atout Tricastin, 17 avril
4 Les gagnants du 3e concours international de piano, le 26 avril
5 Cérémonie du 27 avril
6 Distribution des autocollants « Bien-être » aux commerçants
7 Duathlon du 29 avril
8 Fête de la bière, parking Chausy, le 7 mai 2025

5

6

7

8

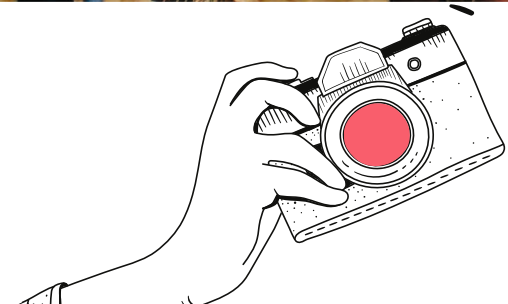

LE TOUR DE SAINT-PAUL EN **90** *jours*

1 Cérémonie du 8 mai, Gerbe de la 3e DI américaine
2 Cérémonie du 8 mai, lecture de l'UFAC par Louison du CMJ
3 Cérémonie du 8 mai, les porte-drapeaux
4 Fête du livre, du 9 au 11 mai
5 Fête du livre, du 9 au 11 mai
6 Inauguration Centre de secours, 17 mai
7 Les Olympiades, 19 mai

4

orano
Lauréat Prix Pitchou 2025 : Aurélie Sarrazin
De toi à moi
orano
Lauréat Prix Pitchou 2025 : Xavier Deneux
De toi à moi
De toi à moi
USÉE
ARNAVALET
HISTOIRE
DE PARIS
5

6

7

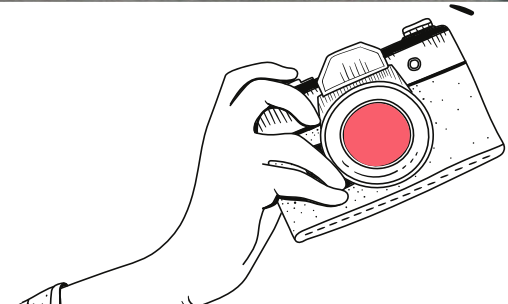

Vu & entendu

LE BUZZ DES RÉSEAUX

Sur Facebook

Le « facebook live » du 30 avril a obtenu le plus de vues (9 800), suivi de près par la vidéo retraçant la fête de la bière (9 600 vues). Une très belle audience aussi pour les courtes vidéos réalisées lors de la cérémonie commémorative du 80e anniversaire du 8 mai 1945, puisque l'on totalise un nombre de 428 mentions « j'aime » et de 63 « partages ».

Sur Instagram

Le troisième concours international de piano arrive en tête avec 2 400 vues et 190 ♥.

La restauration scolaire de la commune obtient la note maximale

Le Syndicat de restauration qui fournit les repas aux écoles primaires de la commune vient de recevoir la note maximale de « Très satisfaisant » suite au dernier contrôle effectué par les inspecteurs de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP). Des contrôles qui portent sur l'hygiène des établissements de production, de transformation et de distribution des produits alimentaires et concernent les restaurants, boucheries, supermarchés, abattoirs, établissements agroalimentaires. Depuis la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, du 13 octobre 2014, les résultats effectués par la DDPP sont désormais accessibles à tous sur le site Alim'confiance.

Retrouvez les résultats des contrôles officiels sanitaires effectués par la DDPP : www.data.gouv.fr/fr/datasets/resultats-des-controles-officiels-sanitaires-dispositif-dinformation-alimconfiance/

Orano Tricastin, un chantier de démantèlement unique au monde à plus d'un milliard d'euros

Elles faisaient partie du paysage et marquaient le territoire avec leur imposante présence. D'ici un peu moins d'un an, les deux tours aéroréfrigérantes d'Orano Tricastin auront été déconstruites. Les deux tours aéroréfrigérantes qui, jusqu'en 2012, ont permis de refroidir les systèmes utilisés pendant une trentaine d'années pour enrichir l'uranium sur le site du Tricastin vont ainsi disparaitre du paysage. L'opération de "grignotage" des cheminées a débuté le 14 avril. Une étape importante d'un chantier de démantèlement à plus d'un milliard d'euros qui doit s'étaler jusqu'en 2050. Et c'est avec une pince à béton installée au bout d'une grue que les 25 000 tonnes d'acier et de ciment seront grignotés et recyclés.

Ils ont apprécié et le disent !

« Je viens vous dire un grand MERCI pour la pose de la poubelle sur l'avenue Louis Girard [...], elle va réduire une bonne partie des problèmes de déchets sur l'avenue. » **(courrier d'Yvette J)**

« Un grand merci pour l'aire de stationnement des camping-cars. Cela nous a permis de visiter le quartier ancien et d'aller au restaurant. » **(message application mobile de Régine C)**

« L'établissement Français du Sang Auvergne Rhône-Alpes tient à vous exprimer ses plus vifs remerciements pour la collecte de sang organisée le 7 avril 2025. Grâce à votre aide et à la mobilisation de tous, ce sont autant de malades qui pourront bénéficier des produits sanguins collectés. » **(courrier de l'EFS – site de Valence)**

« J'ai oublié de vous manifester ma satisfaction pour votre initiative concernant le système pour l'avis de votre passage que des personnes de mon entourage mises au courant ont trouvé très pertinent. » **(courrier de Jacques D au sujet des visites de quartier « j'ai une question à vous poser »)**

« Bien que je sois partie de Saint-Paul depuis 56 ans, je suis contente qu'on s'occupe bien des aînés. Merci pour eux. » **(message de Marie-François P sur Facebook)**

Classement au patrimoine mondial de l'Unesco : candidature lancée pour la lavande de la Drôme provençale

C'est un long processus qui vient ainsi d'être engagé par les producteurs de lavande qui viennent de lancer la candidature pour le classement des "paysages olfactifs et poétiques de la lavande" au patrimoine mondial de l'Unesco. Une candidature portée par les producteurs de trois départements : Drôme, Vaucluse et Alpes-de-Haute-Provence et pilotée par la commanderie de la lavande de Haute-Provence. Une belle et juste reconnaissance de la valeur de la lavande dans le paysage serait bien évidemment la bienvenue et permettrait à la filière de renforcer son activité.

L'année du bien-être s'exporte

L'idée est venue, dans le cadre de l'année du bien-être, de rappeler tout simplement qu'un sourire et un bonjour peuvent apporter beaucoup et favoriser le vivre-ensemble. D'abord installé au niveau des lieux d'accueil de la collectivité, ce slogan a été depuis décliné auprès des commerçants locaux qui ont apprécié la démarche. Une initiative qui s'exporte même au-delà de Saint-Paul puisque quelques communes voisines l'ont adoptée. Espérons que cette initiative puisse voyager encore et encore afin que des milliers de « bonjour » et tout autant de sourires viennent embellir nos journées.

EN BREF !

Coupures de courant Enedis : un câble HTA en cause !

Plusieurs quartiers de la commune ont été impactés à plusieurs reprises ces derniers mois par des coupures électriques qui pénalisent les riverains et les entreprises. Face à la récurrence de ces incidents, le maire est récemment intervenu auprès d'Enedis (qui a la charge de la gestion du réseau électrique) pour indiquer son mécontentement et solliciter des explications sur les causes de ces coupures afin que les travaux nécessaires soient entrepris pour maintenir autant que faire se peut l'alimentation électrique sur la commune. Au moment de boucler la rédaction de cet article, Enedis a indiqué à la collectivité que l'origine des coupures est bien liée à un câble haute tension souterrain qui se situe entre le Resseguin et le Courreau, dont le remplacement est envisagé. Il confirme que ces incidents n'ont aucun rapport avec les travaux en cours sur la commune.

La Tribune déménage son agence à Saint-Paul-Trois-Châteaux

Bienvenue aux journalistes de La Tribune qui viennent de prendre place dans d'anciens locaux municipaux situés à côté du parking des Platanes. Ils quittent ainsi Pierrelatte où l'agence était installée jusqu'alors pour bénéficier d'un cadre peut-être plus propice à l'écriture. Il faut dire que la vue magnifique dont ils bénéficient sur le centre ancien ne peut qu'être source d'inspiration.

On en PARLE

Ne jetez pas vos mégots par terre

Les mégots infusent littéralement dans les eaux de pluie, laissant s'échapper nicotine, métaux lourds et résidus de pesticides en quantité toxique pour les écosystèmes. Non seulement il lui faut 12 ans pour se décomposer, mais cette décomposition consiste en une altération de sa matière synthétique en micro et nanoparticules de plastique : ces mêmes particules que l'on retrouve dans les mollusques et poissons pêchés dans nos mers et océans. L'habitude de jeter négligemment son mégot peut avoir des conséquences funestes, et encore plus directement observables : chaque année, les mégots mal éteints lors d'une promenade ou jetés depuis la fenêtre d'un véhicule sont responsables d'incendies majeurs partout sur la planète. Le jet d'un mégot au sol s'inscrit dans le cadre du dépôt et de l'abandon d'ordures : à ce titre, il est considéré comme un acte répréhensible et fait donc l'objet d'une sanction : contravention de 4e classe, soit 135 euros l'amende forfaitaire, 90 euros l'amende minorée, 375 euros l'amende majorée et jusqu'à 750 euros l'amende judiciaire maximale.

Jeter un mégot par terre peut coûter cher, jusqu'à 135 euros d'amende.

Des sorties pédagogiques en forêt

Depuis 4 ans, en tant qu'élue, Brigitte Terras met ses connaissances en biologie et en écologie à la disposition des enseignants des écoles primaires qui le demandent. Si, au début, il n'y avait que 3 classes de la maternelle du Serre Blanc, cette année, elles sont 8 : moyens et grands du Serre Blanc, CP du Resseguin, CP, CE1, CM1 et CM2 du Pialon. Brigitte Terras les emmène dans les forêts de Châtillon ou de Sainte Juste pour mieux connaître la nature. « *Partant des programmes que m'indiquent les enseignants, nous observons les indices de présence d'animaux sauvages : renard, chevreuil, sanglier, pic vert, pinson des arbres, tourterelle à collier, geai des chênes, mulot, lapin, taupe, etc. À partir de ces indices, nous évoquons les régimes alimentaires, la classification des êtres vivants, les saisons, etc. Chaque classe observe en forêt entre 1 et 4 fois selon la demande des enseignants* ». Vendredi 11 avril, la classe de CP de l'école du Resseguin s'est ainsi retrouvée en forêt de Châtillon pour évoquer le thème du printemps. Ils ont pu observer des fleurs, des pommes de pin mangées par les écureuils, des glands des chênes qui germent, des feuilles qui poussent sur les arbres caducs.
Les autres classes concernées par ce programme sont allées en forêt à partir du 19 mai, à la recherche d'indices de présence des animaux ou l'observation des petites bêtes de la forêt.

Comme Perla-Reine (à gauche) et Juliette, les écoliers tricastins adorent les sorties en forêt avec Brigitte Terras.

Le 13 juin, renouvellement du conseil municipal des jeunes

L'actuel conseil municipal des jeunes (CMJ) arrive en fin de mandat. Les prochaines élections auront lieu le 13 juin 2025. Les enfants qui vont pouvoir candidater sont ceux actuellement scolarisés du CE2 à la 5e.

Depuis fin avril, les affiches de promotion du CMJ ont été relayées sur les réseaux sociaux. Les flyers permettant d'expliquer le fonctionnement du conseil municipal des jeunes et de candidater ont été distribués aux élèves dans les écoles et au collège. Les élèves intéressés avaient jusqu'au 14 mai pour déposer leur candidature. Durant le mois de mai, les candidats ont été reçus en mairie afin de réaliser leurs affiches de campagne qui seront affichées devant les écoles à partir du 4 juin. Les enfants du CMJ actuel devaient se rendre dans les écoles pour présenter ce qu'est le CMJ, son fonctionnement, sa portée, etc., et donner envie à d'autres élèves de se présenter.
Les élections auront lieu le vendredi 13 juin sous deux formes : vote en présentiel dans les écoles élémentaires (avec isoloir et urne) et sous forme électronique (période de 2 semaines) au collège.
Les résultats seront connus le soir même. La mise en place du nouveau CMJ est prévue avant le départ en vacances d'été.

Mai, le mois de la petite enfance à la Maison de l'Enfance

Le relais petite enfance (RPE) de la Maison de l'Enfance a fait du mois de mai, "le mois de la petite enfance". Chaque semaine, la structure a proposé une thématique différente : les sens, l'imaginaire et la littérature, les arts et le jeu. En partenariat avec la médiathèque et le relais petite enfance de la Maison de l'Enfance, il a été présenté un kamishibaï qui participe à l'éveil général des enfants. Le relais petite enfance est un service de proximité gratuit, destiné aux particuliers employeurs et aux professionnels de l'accueil individuel des jeunes enfants. Le RPE a une mission d'information pour les parents et futurs parents mais aussi pour les assistants maternels, gardes à domicile et candidats à l'agrément. Il peut être un lieu de médiation entre les parents particuliers employeurs et les assistants maternels. Le RPE offre un cadre de rencontres et d'échanges avec des matinées d'éveil et d'autres temps collectifs. Il apporte également aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leurs pratiques professionnelles.

Pour toute information, contactez la responsable du Relais petite enfance, Christine Guichardaz, par mail à ram.stpaul26130@orange.fr ou par téléphone au 04 75 97 49 19.

On en PARLE

Une nouvelle caserne pour les pompiers tricastins

Une nouvelle page s'écrit pour le centre de secours. Trop à l'étroit où il était (chemin des Fouges), le centre d'incendie et de secours de Saint-Paul-Trois-Châteaux a déménagé dans la 2e quinzaine de ce mois de mai 2025 le long de la RD 59, avec un accès direct au rond-point de Trecate.

La 1re caserne des pompiers a été installée en 1951 dans 2 garages en centre-ville, au Courreau, face à la fontaine actuelle. En 1983, les pompiers (une trentaine de sapeurs-pompiers volontaires, tous des hommes) ont déménagé dans la caserne chemin des Fouges. « Durant 42 ans, la caserne a vu passer des générations de pompiers, Avec un effectif de 80 sapeurs-pompiers volontaires dont 20 femmes, 6 professionnels, 15 véhicules et notre section de jeunes sapeurs-pompiers (JSP) avec 24 garçons et filles, nous étions à l'étroit » a déclaré le chef de centre, le commandant Jacques Simon (qui partira dans quelques semaines à la retraite) lors de l'inauguration de la nouvelle caserne, le samedi 17 mai au matin.

Un espace spacieux et fonctionnel

Ce nouveau centre de secours, qui portera le même nom, Pierre Berges, est spacieux, pratique, adapté aux besoins opérationnels, respectueux de l'environnement et ouvert sur l'avenir. Au rez-de-chaussée se trouvent 1 salle d'alerte, 1 salle de crise, 1 salle de sport, 1 bureau et 1 réserve pour l'école des JSP, des vestiaires hommes/femmes, des vestiaires filles/garçons pour l'école des JSP, des sanitaires et douches. À l'étage, les pompiers pourront disposer de 4 bureaux, 1 salle de réunion, 1 salle de formation, 1 pièce pour les archives, 1 cuisine, 1 grande salle de vie, 1 salle télé et 3 chambres de 2 lits. « Ce nouveau centre de secours permettra aux sapeurs-pompiers et aux JSP tricastins de travailler, de se former, de vivre dans un environnement agréable qui va grandement améliorer les conditions de vie et de travail de toutes et tous » a confié Jacques Simon. Pour construire cette nouvelle caserne, la Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux a mis à disposition du SDIS 26 (Service départemental d'incendie et de secours) un terrain viabilisé et a raccordé une bretelle d'accès au rond-point de Trecate. Le coût de cette opération est de plus de 500 000 € pour la Ville, de 3 150 000 € pour le SDIS. La construction est l'œuvre de 14 entreprises dont 10 sont drômoises. Quant à l'ancienne caserne, « la municipalité envisage de la transformer en lieu de stockage des vestiges archéologiques de la commune » a indiqué le maire Jean-Michel Catelinois.

Les kinésithérapeutes de la Maison de santé déménagent dans la zone d'activités Drôme sud Provence

Un manque de place oblige le cabinet de kinésithérapeutes à quitter la Maison de santé Simone Veil cet été. La nouvelle structure, nommée la CliniK (maître d'œuvre : Jeremy Diforte, société Études Habitats 26 à Allan, architecte d'intérieur : David Rosado, Studio Trois à Montélimar), est située impasse des Tanins dans la zone d'activités Drôme sud Provence. Le cabinet de kinésithérapie aura une capacité d'accueil de 12 kinésithérapeutes (6 aujourd'hui) sur une superficie d'environ 400 m² avec de nombreuses salles de soins individuelles, 2 plateaux techniques, un espace de réathlétisation en extérieur de près de 300 m².
Plusieurs spécialités seront proposées au sein du cabinet : kinésithérapie du sportif, pédiatrie, cancer du sein, vestibulaire, uro-gynécologie, etc. D'autres seront développées par la suite. Une salle permettant d'organiser des cours collectifs (yoga, Pilates, cours de sport adapté, etc.) et quelques bureaux proposés à d'autres professions afin d'offrir une prise en charge pluridisciplinaire aux patients complètent l'offre médicale. En outre, les patients pourront accéder à une salle de sport de manière autonome.

La Clinik ouvrira ses portes au début de cet été 2025.

Le Centre de Santé Municipal trouve son rythme

C'est le mardi 18 mars 2025 que le Centre de Santé Municipal (CSM) a été inauguré, mais c'est le 20 janvier qu'il a ouvert ses portes dans ses nouveaux locaux, au rez-de-jardin de la Maison de Santé Simone-Veil (4 rue de Clastres). Sur un espace de 180 m², le CSM est constitué de 4 cabinets médicaux. L'équipe du centre est composée de 5 salariés de la commune : 2 médecins, les docteurs Claire Mingeau (temps plein) et Michel Dumas (25 %), une secrétaire médicale polyvalente, Florence Fluteaux, une infirmière en pratique avancée, Huguette Bayet, et une cadre de santé, gestionnaire du centre, Audrey Antoinat.
Le CSM est ouvert tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi de 8h30 à 13 heures et de 13h45 à 18 heures. Il est fermé le samedi, le dimanche et les jours fériés.
Les rendez-vous se prennent par téléphone au 04 75 46 02 41 ou sur le site Internet www.doctolib.fr.
Le CSM pratique le tiers payant. Pour le reste à charge, il est possible de payer par carte bancaire, par chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces.

On en PARLE

Des comprimés d'iode à votre disposition en pharmacie

Depuis septembre 2024, via les pharmacies d'officine, une nouvelle campagne de distribution préventive de comprimés d'iode stable a lieu dans chaque commune située jusqu'à 10 km autour de la centrale nucléaire du Tricastin. Si vous n'avez pas encore récupéré votre boîte de comprimés d'iode, n'hésitez pas à les demander en pharmacie. C'est totalement gratuit et sans formalisme particulier. Pour tout savoir : **www.interieur.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/lancement-de-nouvelle-campagne-de-distribution-diode-stable**

Vos élus viennent à votre rencontre « J'ai une question à vous poser »

Vendredi 20 juin à partir de 14h30
secteur l'Argentane

Vendredi 27 juin à partir de 14h30
secteur La Valette

Mercredi 2 juillet à partir de 14h30
secteur avenue de Picardie

Mercredi 9 juillet à partir de 14h30
secteur Les Miégesolles

Vendredi 11 juillet à partir de 14h30
secteur Collège Jean Perrin - Bois de Piéjoux

Mercredi 16 juillet à partir de 14h30
secteur Les Cigalous

Vendredi 18 juillet à partir de 14h30
secteur La Valette

Préalablement à la visite des élus, les riverains concernés recevront dans leurs boîtes aux lettres un avis les informant de la date et de l'heure. Cet avis servira aux Tricastins qui le souhaitent à manifester leur souhait de poser une question à la délégation municipale.

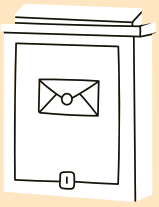

Des travaux d'ampleur au Lotissement La Roubine

Des travaux ont commencé au lotissement La Roubine le lundi 12 mai. Ces travaux d'ampleur concernent la mise en séparatif du réseau unitaire actuel afin de créer un réseau dédié à l'assainissement des eaux usées et un second à l'évacuation des eaux pluviales.
Cette mise en séparatif permet une gestion plus objective des effluents traités à la station d'épuration en supprimant au maximum les eaux pluviales et parasites.
Ces premiers travaux ont également été accompagnés du renouvellement du réseau et des branchements vieillissants d'adduction d'eau potable, du relamping d'éclairage public mis aux nouvelles normes Leds, de la réfection des revêtements de la chaussée en enrobés noirs et des trottoirs en enrobés colorés.
Les entreprises intervenantes sont : TPR de Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse) déjà en place pour la réalisation des réseaux hydrauliques, Rampa du Pouzin (Ardèche) pour le relamping d'éclairage et enfin Eiffage de Mondragon (Vaucluse) pour tout ce qui concerne les revêtements superficiels qui devraient être terminés courant août 2025.

Le coût TTC de l'ensemble de ces travaux est estimé à 338 500 €.

Le stationnement revu place Vincent Scotto

La place Vincent Scotto présentait un délaissé enherbé qui a été aménagé afin de permettre le stationnement des véhicules qui se garaient à cheval sur les trottoirs et la voie.
Les travaux ont eu lieu du 19 au 25 mai, ils ont été effectués par l'entreprise Eiffage (Mondragon).
Huit places de stationnement ont ainsi été réalisées au centre de la place, composées de pavés drainants afin de favoriser la gestion des eaux pluviales sur le site.
Ce projet a nécessité de supprimer 2 arbres. Deux nouveaux seront plantés dans la même emprise pour permettre le stationnement ombragé.

Le coût global TTC de ces travaux est de 19 000 €.

Les travaux de la nouvelle école maternelle du Serre-Blanc seront terminés en ce mois de juin 2025.

L'école maternelle du Serre-Blanc opérationnelle à la rentrée

L'école maternelle du Serre-Blanc, dont le bâtiment datait de 1966, sera remplacée par une structure moderne sur deux niveaux avec quatre salles de classe lumineuses et une cour naturelle de 700 m². Les tests de mise en service eau et électricité, la livraison du bâtiment et l'aménagement extérieur seront réalisés en ce mois de juin. Les aménagements intérieurs seront effectués en juillet et août. Côté matériel, une partie de la cuisine de l'ancienne école est récupérée pour être installée dans le nouveau service de restauration commun aux deux écoles du Pialon et du Serre-Blanc. Une partie du mobilier de l'ancienne école sera elle aussi récupérée, une autre partie étant achetée et posée par l'entreprise retenue par appel d'offres. Le déménagement du matériel scolaire sera exécuté par les équipes municipales du service logistique.

Les travaux avaient démarré en juin 2024.

« *Les délais ont été respectés grâce au travail des architectes (le cabinet HB More de Nîmes) et des entreprises. Le coût total des travaux est de 4 100 000 € HT, il n'a pas changé* » confie Élodie Buntz, directrice du pôle aménagement à la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

La charpente métallique de l'extension du Musée a été posée au mois d'avril.

Le Musée s'agrandit

Le Musée d'archéologie tricastine (Musat), né en 1986, a fermé ses portes le 2 septembre 2024 pour un agrandissement de la structure. Cet agrandissement a pour but de redonner une lisibilité à l'établissement en créant une nouvelle entrée (face à celle de la cathédrale), de tripler la surface d'exposition (497 m² contre 145 m² actuellement) et surtout d'intégrer à l'exposition l'exceptionnelle mosaïque antique de 108 m² (un des plus grands pavements du monde romain) découverte en 1992 dans le jardin de Maître Messié. Une salle pédagogique verra par ailleurs le jour, permettant l'accueil de groupes scolaires et plus ponctuellement des conseils municipaux et d'expositions temporaires. Les travaux, d'un montant de 1,7 M€ HT, ont débuté en octobre 2024. Après la pose de la charpente métallique et de la couverture en avril et mai, ce sont les corps d'état secondaires (menuiserie, plâtrerie, peinture, revêtements de sols et de murs, plomberie, électricité, chauffage, ventilation, climatisation, etc.) qui interviendront à partir de juin. Notamment l'isolation thermique qui permettra de réduire de 40 % le coût du chauffage. La mosaïque sera posée en septembre. Les travaux devraient être terminés durant le dernier trimestre. L'équipe du Musée prendra alors le relais pour mettre en place la nouvelle exposition. L'ouverture du Musée est prévue en début d'année 2026.

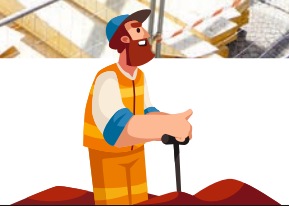

La commune a modernisé ses réseaux au Courreau

La première phase des travaux sur le Courreau a commencé mi-novembre 2024. Ils devaient se terminer vers le 20 juin. Finalement, c'est avec quelques semaines d'avance qu'ils ont été livrés et réceptionnés par la commune. Les travaux ont été réalisés en deux phases. Une première a concerné les travaux de réseau des eaux usées de la partie nord de la place, la seconde s'est déroulée dans la partie sud de la place et a concerné les réseaux des eaux usées et pluviales, l'eau potable et les traversées de branchement des conduites d'eau potable au compteur, ainsi que les avaloirs et les grilles des caniveaux. Le chantier a été suivi par des archéologues de l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives), ce qui a coûté 203 000 € TTC à la commune pour cette action obligatoire et dictée par l'État. Les travaux en eux-mêmes ont coûté 553 000 € TTC.
Les travaux se sont déroulés en parfaite harmonie entre les riverains (particuliers et commerçants) et l'entreprise TPR qui les a menés.

Les travaux du Courreau ont été terminés avec quelques semaines d'avance sur le calendrier initial

La salle Gony devrait recevoir ses premières manifestations en fin d'année 2025.

Bientôt une nouvelle salle polyactivités

La nouvelle salle polyactivités Marcel Gony, dont la première pierre a été posée en décembre 2024 par le maire Jean-Michel Catelinois, remplacera deux équipements vieillissants (espace de loisirs Saint-Paul 2003 et gymnase du Pialon) par un espace polyvalent de 1 403 m² qui devrait être livré en octobre 2025. En avril, la charpente métallique et les panneaux en polycarbonate permettant un éclairage naturel de la salle sont en cours d'installation. Les corps d'état secondaires prendront la suite en juin. La première manifestation devrait y être organisée dans le courant du dernier trimestre 2025.

Cette salle sera principalement utilisée par le club de roller-hockey "Tricastin Roller et Hockey Club Les Alligators" et par les scolaires. Mais d'autres manifestations pourront y être organisées dans cette salle ou comme extension de la salle Fontaine, par exemple le Forum des métiers et de l'orientation ou la Fête du livre de jeunesse.

Le coût total des travaux de cette salle s'élèvera à 2 177 000 € H.T.

La place du Docteur Mathieu a été entièrement remodelée.

La place du Docteur Mathieu rénovée

Depuis 40 ans les riverains attendaient une rénovation de la place du Docteur Mathieu inondée lors de pluies très violentes. C'est maintenant chose faite avec la reprise complète de la place. Pour la gestion des eaux pluviales, il a été créé un bassin de rétention avec des buses d'évacuation. Les réseaux télécom ont été enfouis. En surface, il a été créé un trottoir en béton désactivé, 13 places de stationnement en pavés non joints ainsi que 2 voies de circulation. Les travaux ont consisté également en une reprise du puits (par un des riverains) et de l'éclairage public (remplacé par des Leds). Pour un coût de 257 000 € TTC. La rue Louis-Pommier depuis le chemin du Moulin jusqu'à la rue Barbière par verra en juillet son revêtement repris à neuf (20 500 € TTC).

Rue Barbière, le remplacement du réseau d'eau potable, la création d'une voie douce de 3 m de large côté sud et la mise en place de chicanes grâce aux places de stationnement (26 places, 24 auparavant) ont un coût total de 382 000 € TTC.

Quelques jours sont encore nécessaires pour la fin du chantier avenue Becquerel où ont été créés une voie douce de 3 m côté ouest et un trottoir d'1,40 m côté est, tous les deux avec un revêtement coloré. Des places de stationnement ont été créées sur la placette (angle du chemin du Moulin et de l'avenue Becquerel, face au boulodrome Bernardi). Des espaces verts drainants ont été créés. L'éclairage public est remplacé par des éclairages à leds.

Le coût de ces travaux est de 423 000 € TTC.

Avec l'acquisition de nouveaux matériels, le travail des agents d'entretien est rendu moins pénible.

Le service entretien des bâtiments communaux

Le service entretien des bâtiments communaux (Pôle Qualité de vie et citoyenneté) compte actuellement 19 agents (5 à temps plein, 14 à temps non complet) qui ont pour mission de réaliser l'ensemble des travaux nécessaires au maintien de conditions normales d'hygiène et de propreté des bâtiments communaux.

Le service est organisé en pensant à la qualité de vie au travail. À 90 % le personnel exerce en binôme pour éviter le travail isolé. Les agents ont un planning fixe avec des lieux fixes mais peuvent intervenir sur l'ensemble des bâtiments en cas de besoins majeurs » explique Nébia Belacel, la responsable du service depuis septembre 2023. Les lieux de travail ont été choisis en fonction des personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion et, si plusieurs sites doivent être entretenus dans la matinée, ils sont regroupés par proximité afin que les agents puissent s'y rendre à pied.

Des conditions de travail qui s'améliorent

L'entretien est un métier pénible physiquement et moralement. « *Aussitôt propre, aussitôt sale. Et on recommence le lendemain. Cela peut affecter très vite les agents. Les risques psychosociaux et les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont très présents* » souligne Nébia Belacel. Pour faire au mieux, la collectivité a pris toutes les mesures nécessaires en termes de prévention (par la formation), de nouvelles méthodes de travail (une organisation claire et précise) et de nouveaux matériels ergonomiques. « *Ce n'est plus l'agent qui s'adapte au matériel mais le matériel qui s'adapte à l'agent. Par exemple, ce n'est plus l'agent qui se baisse mais le manche du balai qui se règle à la bonne taille* » confie la responsable. La mécanisation a fait son apparition avec l'achat de laveuses autoportées pour petits et grands espaces (gymnases). Les agents ont tout de suite adhéré à ces nouvelles mesures. « *Les agents voient le changement : moins de stress, TMS réduits. De plus, elles se sentent soutenues, entendues, mieux considérées. Il y a une belle cohésion, on fait partie d'une même équipe* » affirme Nébia Belacel.

Vue d'ensemble

Rendre compte de son activité

(Seconde partie)

Nous faisons suite au précédent numéro de ce magazine pour aborder la seconde partie de notre dossier consacré au rapport d'activité de la collectivité sur les 5 dernières années.

Malgré la houle et les tempêtes,
la barre a été tenue et le port est en vue

Nous avons souvent évoqué le contexte compliqué auquel l'ensemble des collectivités a dû faire face en raison des aléas, impactant de près ou de loin, directement ou par effet ricochet leur fonctionnement et leur quotidien.

Ce mandat a été particulièrement concerné par la survenue d'événements, au demeurant imprévisibles, auxquels nous avons été confrontés et avons pu faire face. Nous pensons notamment à la pandémie de Covid 19 arrivée en France en 2020 que nous avons surmontée ensemble, au conflit armé qui frappe l'Ukraine depuis 2022 et à ses conséquences économiques ou à la nécessaire transition énergétique devenue une réalité.

L'actualité nous montre aussi combien les relations internationales et les décisions de dirigeants sont impactantes et nous demandent parfois de revoir nos politiques, de décaler certains projets et d'en modifier d'autres.

Tout cela pourrait nous inciter à nous replier sur nous-mêmes. Ce n'est du moins pas la volonté affichée ici à Saint-Paul-Trois-Châteaux par la municipalité qui agit en faveur du vivre-ensemble et continue à avancer avec ambition.

C'est donc dans un contexte anxiogène appelant nos capacités à faire résilience que s'organise la vie municipale avec cette volonté de garder le cap et de tout faire pour améliorer le bien-être des Tricastins d'aujourd'hui et de demain.

Gérer c'est prévoir dit-on communément. C'est sûrement plus facile quand on a une réelle lisibilité. Si la commune s'attache à définir son plan pluriannuel d'investissement qui permet de maintenir sa bonne situation financière, là aussi certaines décisions, comme le prélèvement de 260 000 € (2025, premiers contributeurs drômois) au titre du « Dilico », viennent perturber les plans et demandent chaque fois de reconsidérer les ambitions.

Pour autant, les choses avancent, les projets se concrétisent, preuve en est, s'il en était besoin, le taux de réalisation plus qu'honorable de 97 % des projets traités ou engagés depuis 2020 (voir dossier magazine n° 73 mars 2025).

Tout cela participe à faire de Saint-Paul-Trois-Châteaux une ville attractive et attachante, une ville où l'on se sent bien, une ville agréable et apaisée, une ville accueillante et bienveillante, une ville de cœur et d'ambition !

Suite du dossier p. 22

Saint-Paul, la rayonnante

Saint-Paul-Trois-Châteaux est une ville pleine d'atouts qui lui confèrent une attractivité et un attachement tout particulier. Il y a cette âme qui nous fait dire que l'on ne vit pas à Saint-Paul-Trois-Châteaux comme ailleurs. Il y a cette fierté de vivre ici, dans une ville à la campagne qui a tout d'une grande.

C'est d'abord une ville forte d'histoire qui a gardé ses traditions et son authenticité de terre de Provence où se mêlent ruines de l'Antiquité et vestiges médiévaux avec son centre historique, ses pierres et ses murs. Des vestiges que la collectivité s'attache à préserver et à valoriser à l'instar de l'important chantier d'agrandissement actuel du musée qui verra sa surface multipliée par trois.

Notre cité dispose aussi d'atouts naturels que beaucoup nous envient : soleil, lavande, vignes, truffes, espaces naturels préservés… qui participent aussi au rayonnement de la commune.

Mais d'autres ingrédients savamment mélangés viennent s'ajouter pour lui donner cette capacité d'attirer de nouveaux Tricastins, des visiteurs, mais aussi des entreprises.

Ce sont ces services de proximité, cette dynamique locale, ces animations, tous ces équipements structurants, ces infrastructures qui lui donnent ce petit plus que la collectivité s'attache à développer en ayant à cœur de maintenir un équilibre entre développement et qualité de vie.

Saint-Paul est aussi une ville qui bouge et qui bénéficie d'une vraie dynamique associative et commerciale, culturelle et sportive ; une ville où les festivités, les marchés, les animations estivales… font tout simplement du bien et favorisent le vivre-ensemble.

Mais la commune ne se contente pas d'être un espace de vie, elle offre des opportunités d'emploi et d'avenir pour celles et ceux qui y habitent. Il y a cette vitalité économique et artisanale, cette force commerciale, mais aussi industrielle qui font de notre territoire une terre d'excellence, innovante et où l'emploi se développe.

Vous l'aurez compris, si Saint-Paul bénéficie d'atouts indéniables, son attractivité n'est pas due au hasard mais grâce à la somme d'actions et d'engagements qui la rendent plus belle encore (comme avec la requalification récente du centre-ancien), plus accessible (avec ses aménagements intra-muros privilégiant les modes de déplacement doux), plus vertueuse et respectueuse de son environnement, plus rayonnante.

Saint-Paul, l'apaisée

Si une ville apaisée est par définition une ville où l'on se sent bien, un lieu où le vivre-ensemble est une réalité, où l'on aime flâner, se poser, une ville où il fait bon vivre, alors oui Saint-Paul-Trois-Châteaux remplit les critères nécessaires.

Mais au-delà, et dans un monde qui va trop vite, l'on retrouve ici à Saint-Paul-Trois-Châteaux cette qualité de vie appréciée et enviée.

Et c'est parce qu'une attention toute particulière est portée sur les enjeux de sécurité, de santé publique, d'aménagement de l'espace public et de qualité de vie que ce sentiment de bien-être – même s'il reste individuel – est très largement partagé.

En effet la Ville a décidé d'agir et a mis en place un ensemble de mesures et d'équipements visant à « pacifier » les espaces publics, à améliorer la gestion des flux pour en limiter les nuisances.

La limitation de vitesse, l'organisation du stationnement, la refonte des voiries sont des axes sur lesquels la municipalité a fait le choix d'agir.

Plusieurs travaux ont ainsi été entrepris dans ce domaine, qu'il s'agisse de la pose de dispositifs spécifiques (création de chicanes, mise en place de zones partagées, renforcement de la signalisation…) ou de la réfection complète des voies de circulation (aménagements du chemin de Fabrias, de la route de Bollène, avenue Becquerel).

Tout comme les choix portés dans les aménagements urbains, ceux-ci incitent les véhicules à ralentir et permettent de redessiner les voiries et faire que les cyclistes et les piétons se sentent plus en sécurité et donc enclins à privilégier ces modes doux.

Et il n'y aurait pas de ville apaisée sans tranquillité publique. Pour y contribuer, des agents de la police municipale, aidés dans leur action par un dispositif de vidéo surveillance, contribuent au respect de ces règles de vie commune.

Une démarche qui se veut d'abord préventive et pédagogique (Guide des droits et devoirs du Tricastin, actions de sensibilisation…) mais aussi répressive quand cela est nécessaire et que le respect des règles de vie en communauté ne s'avère pas suffisant.

Et quoi de mieux aussi que d'intensifier les occasions de dialogue, de renforcer les dispositifs de démocratie de proximité, de tout faire pour rapprocher le concitoyen des services publics et d'en favoriser l'accès.

L'objectif étant de renforcer les lieux d'écoute et d'échange pour faciliter le vivre-ensemble et lutter contre l'individualisme, le repli sur soi, la peur de l'autre et ainsi favoriser une vision collective, solidaire et sociale de la vie dans la cité.

Saint-Paul, l'engagée

À Saint-Paul-Trois-Châteaux, l'engagement municipal se décline par des actions concrètes et se veut être au plus proche des habitants. Trois piliers guident ainsi la démarche de vos élus : la jeunesse, l'environnement et le bien-vivre ensemble.

Soutenir la jeunesse, c'est investir dans l'avenir en lui permettant de grandir et de s'épanouir dans sa ville. Et dans ce domaine, il y a pléthore d'exemples de réalisations allant de la création de parcs de jeux pour enfants ou de terrains multisports, à la construction de la nouvelle école du Serre-Blanc et de son restaurant scolaire, en passant par les actions pédagogiques menées dans les écoles, au sein des structures jeunesse ou du conseil municipal des jeunes. À cela s'ajoutent tous les aménagements réalisés et les démarches menées en faveur de la culture, du sport via les infrastructures dédiées comme la construction de la salle à vocation sportive Gony, l'agrandissement du musée ou des opérations plus ponctuelles comme les Olympiades, les activités proposées au sein de la médiathèque, ou encore l'octroi d'aides pour permettre à chaque enfant, quelle que soit sa situation sociale, d'accéder aux mêmes chances d'apprentissage.

S'agissant de sa politique environnementale, la municipalité privilégie les solutions concrètes, plutôt que les démarches qui se verraient être punitives ou axées vers une écologie d'illusions.

Protéger notre environnement, c'est faire en sorte de devenir un modèle écologique au quotidien. La transition écologique est au cœur des choix municipaux avec l'accentuation des réalisations en :

- favorisant les mobilités douces (aménagements de voies piétonnes et cyclables, création de zones partagées, construction du parking relais…) ;
- réduisant les dépenses énergétiques (rénovation thermique et modernisation des systèmes de chauffe des bâtiments municipaux, actions de sensibilisation, optimisation des éclairages publics…) ;
- préservant les espaces verdoyants (classement ENS des carrières de la pierre du Midi, aménagement paysager du parc Saint-Vincent, plantation de végétaux adaptés aux conditions climatiques, création d'un espace de verdure en lieu et place des bâtiments de Saint-Paul 2003 qui seront déconstruits cette année…) ;
- incitant au recyclage et la valorisation des déchets (mise en place de la TEOMI, containeurs et composteurs partagés, action de lutte contre les dépôts sauvages…).

Favoriser le bien vivre ensemble, c'est tisser des liens entre générations, quartiers et cultures, c'est agir en faveur de la démocratie de proximité. À travers des événements, des animations et un soutien fort au tissu associatif, la Ville crée les conditions d'un quotidien plus solidaire, plus convivial et plus apaisé.

Bien vivre ensemble c'est aussi permettre à chacun d'être aidé et soutenu quand le besoin se fait sentir ou que la difficulté survient. De nombreux services ont ainsi été déployés via le CCAS, la maison des aînés ou encore la structure France services pour favoriser l'entraide et l'accompagnement des Tricastines et Tricastins, jeunes et moins jeunes. Sans oublier le sujet de la santé avec la création de la Maison de Santé Simone-Veil ou récemment du Centre municipal de santé.

Saint-Paul, la citoyenne

Nous avons déjà pu rappeler dans un précédent dossier de ce magazine toute l'étendue des politiques volontaristes mises en œuvre sur la commune pour favoriser l'expression citoyenne et inviter chacun à devenir acteur de la cité.

Une proximité qui favorise l'expression de l'intelligence collective et permet d'avancer ensemble vers un objectif commun qui promeut le vivre-ensemble. C'est d'ailleurs tout le sens des instances de concertation et de dialogue mises à la disposition des Tricastins. Comités de quartier, conseil des sages, conseil municipal des jeunes (qui est en plein renouvellement) sont autant d'instances de démocratie participative dont le rôle et les actions sont reconnus.
Au-delà, ce sont tous ces échanges – formels ou non – qui contribuent aussi à maintenir ce lien, qui parfois fait défaut, entre la collectivité et ses habitants.

Les occasions sont en effet nombreuses pour favoriser le dialogue, l'écoute et l'émergence de projets concertés (réunions publiques ou de quartier, visites de quartier, permanences du maire, entretiens en direct sur les réseaux sociaux…).

Nous vous invitons à participer à la prochaine réunion publique intitulée « Tout savoir sur les finances locales » qui se tiendra le lundi 16 juin à 18h à la salle Fontaine de l'Espace de la Gare.

Une proximité qui vise aussi à rapprocher le citoyen des services publics, à l'instar de la structure France Services où vous êtes accueillis individuellement et orientés dans vos démarches ; ou encore le guichet unique, véritable porte d'entrée de la collectivité. Tout est aussi mis en œuvre pour vous tenir informés de la vie municipale que ce soit par le biais de notre magazine trimestriel, des réseaux sociaux, des supports d'affichage, du site internet, sans oublier l'application mobile « Sp3Connect » qui permet notamment de signaler instantanément un dysfonctionnement, quel qu'il soit, par l'envoi d'un simple descriptif et d'une photo.

Le devoir de mémoire : un acte citoyen, une responsabilité collective

Telle une obligation morale, nous agissons avec les représentants des associations patriotiques pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont souffert, résisté ou péri lors des grandes tragédies de notre Histoire : guerres mondiales, déportations, génocides, esclavage. Une action qui se traduit aussi par la transmission de la mémoire aux jeunes générations afin de faire vivre les valeurs de paix, de liberté et de tolérance.
Dans notre commune, ce devoir s'inscrit dans les gestes du quotidien, les cérémonies commémoratives, les projets scolaires et les témoignages qui traversent les générations ou bien encore par la récente publication de la brochure que nous avons pu éditer sur le sujet. Notre ville s'engage pleinement dans cette démarche, en soutenant les initiatives mémorielles, en donnant la parole aux témoins et en sensibilisant les plus jeunes. Car la mémoire ne vit que si elle est partagée.
Mais le devoir de mémoire va au-delà du souvenir : il est un outil de vigilance, un rempart contre l'oubli, le négationnisme et les replis identitaires. Dans un monde confronté à de nouvelles formes de violence et d'intolérance, cultiver la mémoire, c'est refuser la haine et choisir l'humanité.

Saint-Paul, la responsable

Dans un contexte général exigeant et quelque peu singulier, la municipalité a fait le choix d'une gestion rigoureuse et transparente de ses finances.

Un contexte qui pèse sur les projets structurants, sur les projets d'avenir qui nous concernent plus particulièrement, qu'il s'agisse de la création de l'échangeur autoroutier Drôme Provençale, ou bien encore de l'implantation de deux nouvelles centrales nucléaires dites EPR. Des projets d'intérêts nationaux dont la concrétisation se décidera à Paris.
Un contexte qui oblige aussi plus que jamais la collectivité à faire preuve à la fois de solidarité et d'innovation dans ses actions.

Des choix budgétaires équilibrés
À ce titre, la ville s'est inscrite dans une politique de réduction de ses dépenses tout en maintenant un rythme raisonnable et mesuré d'investissements et ce sans affaiblir les finances de la collectivité, ni toucher aux taux d'imposition des ménages. Cette politique ambitieuse se traduit par : la réhabilitation des équipements publics comme l'hôtel de ville, la construction de la nouvelle école maternelle du Serre-Blanc et de la salle à vocation sportive Marcel Gony, la réfection des voiries et la création de voies douces, la requalification du centre ancien, l'agrandissement du musée, les aménagements pour la sécurité et l'environnement... Une stratégie et une situation financière saine qui donnent la possibilité de se projeter dans l'avenir et d'investir pour le développement de la commune.
Saint-Paul-Trois-Châteaux continue ainsi de concilier ambition et prudence, dans l'intérêt de l'ensemble des Tricastins.

Une transparence assumée
Chaque année, le budget est présenté de manière claire et accessible aux habitants. Des efforts sont faits pour expliquer les grands équilibres financiers, les priorités, et l'impact concret de chaque dépense.
À cet égard, ne ratez pas la réunion publique **« Tout savoir sur les finances locales » qui se tiendra le lundi 16 juin à 18h à la salle Fontaine de l'Espace de la Gare.**

Quelques chiffres

Une capacité de désendettement révélatrice de bonne santé financière :

Indicateur très utilisé pour mesurer la solvabilité de la commune, ce ratio compare le niveau de l'épargne brute – qui sert à couvrir en priorité les remboursements de dette – à celui de l'encours, qui mesure les futurs remboursements. Plus que son niveau, c'est son évolution sur plusieurs années qui permet d'évaluer la solvabilité de la commune. Il est généralement admis que le seuil critique, révélateur de tensions futures, est entre 10 et 12 ans. Les collectivités ont en moyenne une capacité de désendettement entre 5 et 7 ans. À Saint-Paul, le seuil se situe depuis 2021 entre 1,7 et 3,2.

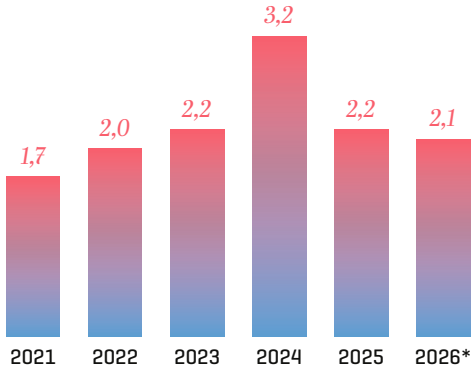

Des investissements mesurés mais ambitieux :
(en millions d'euros)

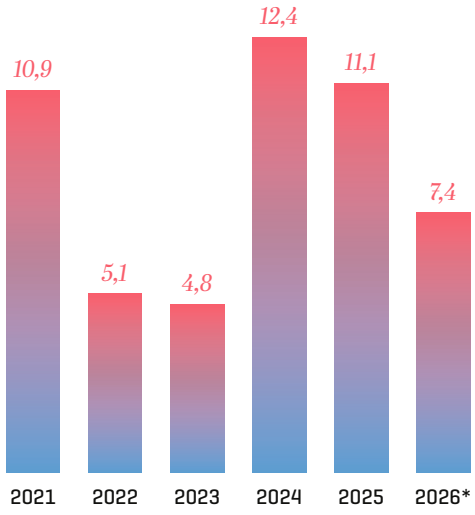

**prévisionnel*

Les gros projets (montant des travaux)

2020-2022
Construction du centre aquatique Odyssée'O
11,76 M d'€ HT

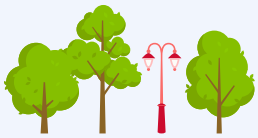

2021
Requalification du parvis du collège et du chemin des Fayettes
0,7 M d'€ HT

2023-2025
Requalification du quartier du Serre-Blanc :
Création d'un parking relais
1,58 M d'€ HT
Construction de la nouvelle école du Serre-Blanc avec son restaurant scolaire
4,1 M d'€ HT
Construction de la salle à vocation sportive Marcel Gony
2,17 M d'€ HT

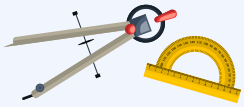

2024-2025
Agrandissement du musée (Musat)
1,67 M d'€ HT (prévisionnel)

2024-2025
Rénovation thermique de l'hôtel de ville
1,12 M d'€ HT

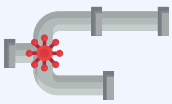

2024-2025
Mise en séparatif des réseaux et requalification des voiries du centre ancien
1,8 M d'€

2025
Extension de la Maison de Santé Simone Veil et implantation du cabinet d'analyses médicales et du Centre municipal de santé
388 304 € HT

Montant des subventions obtenues depuis 2020 :
3,396 M€

Chaque projet donne lieu à une véritable chasse aux subventions auprès des partenaires que sont l'Europe, l'État, la Région ou le Département, sans oublier l'ADEME, l'Agence de l'eau…

Indicateurs

Médiathèque

2 096 inscrits actifs en 2024, soit 5 % de plus qu'en 2023.

35 000 : fréquentation moyenne.

85 821 prêts (livres, CD, DVD), en hausse de 3 % par rapport à 2023. 22 655 sur le 1er trimestre 2025.

CCAS

3 578 aides financières traitées en 2024 (+12 % par rapport à 2023).

1 079 aides individuelles octroyées en 2024, aides aux loisirs sans hébergement pour les enfants (Rubi's Cube – Loisirs au vent).

19 étudiants Bourse logement étudiant concernés en 2024 contre 17 en 2023.

97 ménages ont bénéficié du Point conseil budget en 2024 (113 en 2023).

2 332 bons seniors de 30 € à utiliser dans les commerces locaux en 2024.

Pôle social

8 692 demandes ont été prises en compte en 2024 (+5 % par rapport à 2023) au niveau du pôle social.

6 541 démarches d'accompagnement effectuées en 2024 par France services, soit 8 % de plus qu'en 2023.

48 % du public accueilli est tricastin, les principales demandes concernent la retraite, la Caf, puis les impôts.

Centre aquatique Odyssée'O

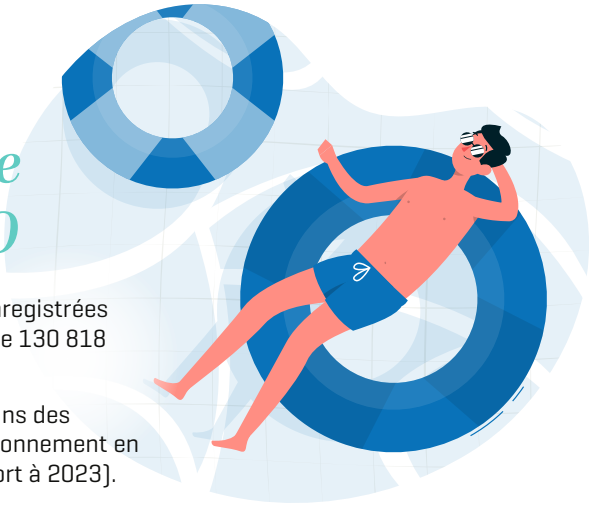

148 879 entrées enregistrées en 2024 (+14 %) contre 130 818 en 2023.

48 149 fréquentations des personnes ayant un abonnement en 2024 (+22 % par rapport à 2023).

Maison des aînés

12 298 repas servis en 2024 (+21 % par rapport à 2023)

13 791 repas livrés à domicile (portage de repas) en 2024 (+5 % par rapport à 2023).

7 765 transports accompagnés effectués en 2024 (navette seniors), soit une hausse de 12 % par rapport à 2023.

2 241 demandes de CNI et de passeports ont été traitées en 2024 (2 442 en 2023).

RENCONTRE

Dominique BERTOLUS

« Sa passion pour l'orgue l'incite à écrire un livre »

En 2022, pour fêter les 10 ans de la restauration de l'orgue, Dominique Bertolus, présidente de l'association des Amis de l'orgue, a envie de marquer le coup. Yvonne Messié, avec qui elle a partagé de nombreuses heures autour de leur passion commune pour l'orgue, est alors en maison de retraite et sa mémoire s'éteint. « *Quelle tristesse pour moi, de ne plus pouvoir partager notre si belle aventure. Alors, pour ne pas oublier, j'ai décidé d'écrire un tout petit recueil sur l'histoire de l'orgue* ».
En 2023, elle commence à regrouper et classer les documents qui avaient servi en 2004 pour le dossier de demande de restauration. Puis d'autres courriers et documents, trouvés aux Archives municipales de Saint-Paul-Trois-Châteaux et aux Archives départementales à Valence.
Au bout du compte, c'est un livre d'histoire de 258 pages, un livre-photos avec de très nombreuses illustrations et photos qui est sorti sous la plume de Dominique Bertolus. « *C'est un livre où l'orgue a le rôle d'un personnage, où il est aimé, choyé, massacré. Parfois il aurait pu disparaître. Des personnes l'ont vraiment sauvé de la mort, notamment l'Abbé Prudhomme et Yvonne Messié pour ne citer qu'eux. C'est aussi une histoire de facteurs d'orgues, d'organistes, de fidèles de la paroisse, d'amoureux du patrimoine* » conclut Dominique Bertolus.

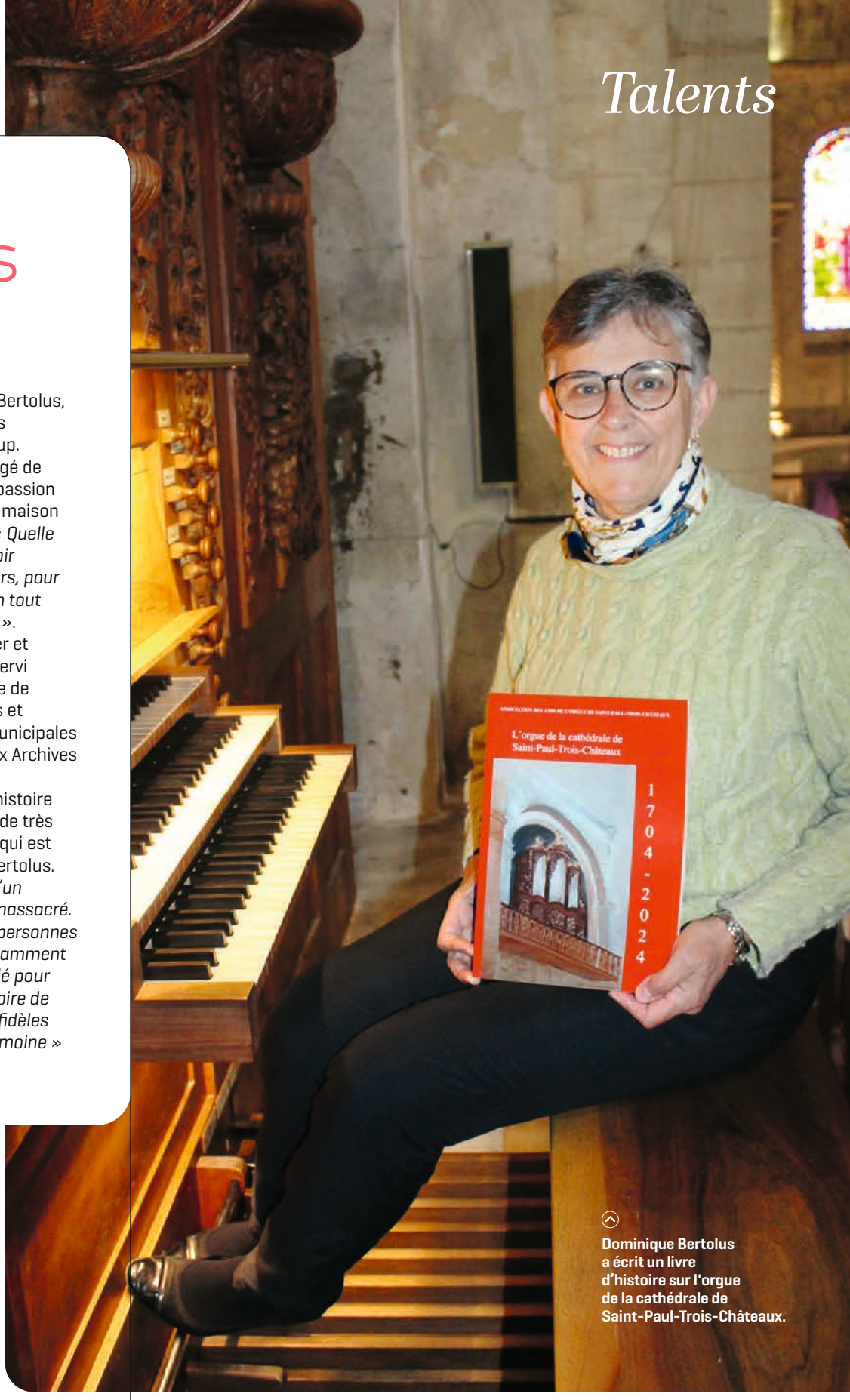

Dominique Bertolus a écrit un livre d'histoire sur l'orgue de la cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Un bel engouement pour le concours international de piano

La 3e édition du concours international de piano a rendu son verdict samedi 26 avril, après une semaine d'éliminatoires.
La semaine a débuté le lundi 21 avril avec le concert d'ouverture donné par la Japonaise Shion Ota, lauréate 2024 de la catégorie Masters. Puis, tous les jours ont eu lieu les éliminatoires des différentes catégories Masters, Challengers, Teenagers et Juniors. Plus de 60 candidats, dont 44 dans la catégorie reine des Masters (4 fois plus que lors de la 1re édition), venus des quatre coins du monde (Ukraine, Russie, Japon, Corée du sud, Taïwan, Vietnam, Pologne, Suisse, France, Brésil, Philippines, Italie et Belgique), ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour s'adjuger les faveurs du jury composé de Pierre-Laurent Boucharlat, Joanna Sochacka, Ivana Marija Vidovic, Guido Heinke et Alfredo Oyagüez, et gagner leur place en finale.
Cette finale s'est disputée samedi 26 avril devant 400 personnes environ.

Les 3 finalistes étaient le Serbe Bogdan Dugalić, la Japonaise Nagino Maruyama (2e en 2024) et l'Ukrainien Danylo Saienko. Pendant les délibérations du jury, les 3 lauréats des catégories jeunes ont eu l'occasion de jouer leurs morceaux. Marie Ilic-Benke (Juniors), Pierre Selic (Teenagers) et Amadeusz Maksymiuk (Challengers) ont ainsi conquis les spectateurs par leur immense talent. Paul Lecocq, candidat français non sélectionné pour la finale Masters, a, de son côté, remporté le prix de la meilleure interprétation d'une œuvre de Chopin.
Pierre-Laurent Boucharlat, directeur artistique de ce concours international de piano, a pu alors donner le résultat. Le 1er prix (5 000 €) est revenu à Bogdan Dugalić qui remporte également le prix du public (500 €). Nagino Maruyama a terminé à nouveau à la 2e place (2 500 €). Elle a remporté également le prix de la meilleure interprétation d'une œuvre de Beethoven (250 €). Enfin, Danylo Saienko s'est classé sur la 3e marche du podium (1 500 €).

Patrick Sébastien en tête d'affiche du concert de l'été

Après "Le Podium années 80" en 2023 et "Chico & The Gypsies" en 2024, c'est un nouveau concert gratuit que la municipalité tricastine propose pour bien démarrer la saison estivale.
Le samedi 28 juin à partir de 19 heures, Boris ("Soirée disco"), Benny B ("Vous êtes fous"), Ottawan ("T'es OK", "D.I.S.C.O."), DJ Fanou l'agitateur de foule, seront sur la scène installée sur le parking de L'Odyssée'O en compagnie de la tête d'affiche, Patrick Sébastien.

Interview de Rita Betrancourt, Adjointe au maire en charge de la culture

Vous avez pris récemment vos fonctions d'adjointe à la culture. Comment avez-vous vécu cette nomination ?
« Les circonstances étaient particulièrement douloureuses. Si j'ai accepté d'assurer les fonctions d'adjointe à la culture et de remplacer notre regrettée Jacqueline Bessière, c'est d'abord pour poursuivre le travail magnifique qu'elle a pu mener en faveur de la culture pour tous. J'avoue que j'ai été particulièrement choquée de lire, quelques mois après sa disparition, la tribune de l'opposition dans le magazine précédent. Je trouve les propos injustes, réducteurs et déplacés. C'est méconnaître toute l'étendue des actions menées. Cela étant, cette délégation ne m'est pas nouvelle puisque j'ai déjà pu l'assurer dans un précédent mandat. Je n'avance donc pas dans l'inconnu. »

Que dire de la culture à Saint-Paul-Trois-Châteaux ?
« Nous avons la chance à Saint-Paul de disposer d'une richesse associative, de bénévoles et d'infrastructures municipales de qualité qui permettent à toutes les expressions culturelles de trouver leur place et à tous les publics de s'épanouir, d'apprendre ou tout simplement de se détendre. La municipalité est bien évidemment partie prenante et met en œuvre des moyens importants pour développer sa politique culturelle. Je sais que tous ceux qui travaillent à mes côtés sont des passionnés et qu'ils ont – comme moi – cette envie d'avancer et de promouvoir la culture pour tous, partout et tout le temps. Là aussi, je tiens au nom de mes collègues élus à redire notre tristesse suite à la disparition tragique d'Anne Lafumas qui assurait bien plus que ses fonctions de responsable de la médiathèque. Anne avait à cœur de développer notre offre culturelle et de travailler avec tous les acteurs locaux. Elle nous manque. Aujourd'hui, il nous faut nous relever pour tenter de faire grandir ce qu'elle a réussi à initier. »

Pouvez-vous nous en dire plus sur la prochaine programmation culturelle ?
« La prochaine saison qui débutera en septembre s'annonce des plus prometteuses avec au programme du théâtre, des concerts de grande qualité, de la danse et bien d'autres surprises. Venir à l'Espace de la gare est toujours un moment fort qui ne laisse jamais indifférent et permet de repartir avec plein de bons souvenirs qui font du bien. Les rendez-vous à venir ne manqueront pas de vous apporter cette même sensation.
Mais, je ne vous en dirai pas plus aujourd'hui et vous invite dès à présent à noter dans vos agendas la date de présentation de cette nouvelle programmation, le vendredi 5 septembre à l'Espace de la Gare. »

Le conseil des sages œuvre pour tous

Les membres du conseil des sages avancent sur les projets confiés par le maire. Ainsi, la mission « Circulation piétonne » a pour objectif d'inciter les Tricastins à privilégier dans la ville les modes de déplacement doux.
Par exemple, en signalant les temps de parcours depuis les parkings jusqu'aux principaux lieux de vie ainsi que les voies vertes.
Également en relevant les améliorations à apporter pour assurer une bonne accessibilité et le confort des piétons.
Le groupe de travail s'est déjà réuni trois fois et fera ultérieurement ses propositions.
Dans le cadre du trail, après plusieurs réunions, les reconnaissances sur le terrain permettent de proposer deux circuits (un trail de 5 kms et un trail de 10 kms).
Ces derniers partiront de la Cité 3 pour monter au lotissement "Le Petit Bois", longeront les vignes pour redescendre à la Cité 3"
Le groupe de travail « chauffeurs solidaires » a rencontré à Nyons une association éponyme

qui correspond à ses critères avec plateformes internet et téléphonique.
Le groupe de travail collabore également avec la Maison des ainés et a pris contact avec l'association "L'Âge d'or Tricastin".

Le CMJ, acteur des commémorations

Depuis le début de leur mandat, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) participent activement aux cérémonies commémoratives de la commune.
Présents aux côtés des élus et des anciens combattants, ils portent la mémoire collective en lisant des textes officiels, en déposant une gerbe ou en réalisant des interventions symboliques.
Cette année encore, à l'occasion de la cérémonie du 8 mai, plusieurs jeunes conseillers ont souhaité aller plus loin en écrivant eux-mêmes un poème qui a été lu lors de la commémoration. Une belle manière d'exprimer leur sensibilité, leur engagement et leur volonté de faire vivre les valeurs de mémoire et de paix.
Le CMJ s'implique ainsi pleinement dans la vie de la commune et s'inscrit dans une démarche d'apprentissage de la citoyenneté par l'action.

La 2e édition du salon "Les Atouts du Tricastin" organisé par le club d'entreprises Atout Tricastin a rencontré un très beau succès.

Un salon sous le signe de la découverte et du partage

Le jeudi 17 avril s'est tenue à l'Espace de la Gare la 2e édition du salon "Les Atouts du Tricastin" organisé par le club d'entreprises Atout Tricastin.

Cette année, l'événement a ouvert ses portes aux professionnels mais aussi aux particuliers, offrant une opportunité unique de découvrir les secteurs porteurs du bassin, d'échanger avec les entreprises locales, de mieux comprendre les dynamiques économiques du secteur, de découvrir les innovations locales et les initiatives qui participent au dynamisme et à l'attractivité de notre territoire.
Plus de 80 professionnels représentant une dizaine de secteurs d'activité, notamment l'industrie, le BTP, et le nucléaire, sans oublier les acteurs institutionnels et économiques du territoire (Communauté de communes Drôme sud Provence, communauté de communes Draga, la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux, la chambre de commerce et d'industrie de la Drôme) étaient présents dans les salles Fontaine et Pommier. Dans la salle Girard, le public a pu suivre 4 conférences avec pour thème les dispositifs publics d'aides aux entreprises, l'IA (intelligence artificielle) au service des métiers, le sport au service de la santé et de la sécurité en entreprise, l'image de marque.
Le maire Jean-Michel Catelinois et son 1er adjoint Guy Fayolle ont visité le salon et rencontré tous les exposants. « *En ouvrant votre salon aux particuliers, vous permettez de faire découvrir aux jeunes et leurs parents toutes les activités du territoire* » a déclaré le maire aux 2 coprésidents Sébastien André et Vincent Badard. Lesquels ont annoncé que « *le club souhaite porter tous les projets structurants du territoire. L'échangeur autoroutier en fait partie. C'est une infrastructure nécessaire pour le développement de notre territoire.* »

Plus de 30 ans d'existence

Créé en 1993 par une petite dizaine de chefs d'entreprises travaillant essentiellement pour la filière du nucléaire, le club s'est ouvert, au fil des années, à d'autres secteurs d'activités. Aujourd'hui, les entreprises qui le constituent (140 adhérents, plus de 3 500 salariés hors Orano Tricastin et EDF-CNPE du Tricastin) ne sont plus les sous-traitantes exclusives de celles du nucléaire et, la plupart d'entre elles, n'a même aucune activité directe avec cette filière.

Atout Tricastin intervient sur le territoire Drôme sud Provence (CCDSP) et du Rhône aux gorges de l'Ardèche (DRAGA) soit 22 communes.

En action

Cabinet d'expertise comptable

Jean-Bernard Duc-Maugé et ses associés tous deux experts-comptables : Mordjiane Cartier, son épouse, qui gère également les bureaux de Paris et l'activité commissariat aux comptes et Patrick Duvergé, ont créé le cabinet comptable Adept, expert-comptable auprès des entreprises TPE / PME de la région. Implantés depuis 40 ans à Bollène et Montélimar, ils réalisent la comptabilité des entreprises ainsi que leurs paies. Ils effectuent également des missions juridiques et du conseil aux entreprises avec une maîtrise spécifique sur la gestion des groupes et holdings. Ils ont également un cabinet à Montélimar et à Paris. Avec leurs nouveaux bureaux à Saint-Paul-Trois-Châteaux, ils ont souhaité un lieu d'échange entre leurs clients et leur équipe de 20 personnes, un lieu agréable à vivre avec un espace central unique permettant de tenir des événements tels que des formations clients sur des sujets d'actualité.

ADEPT
Parc d'activité Drôme Sud Provence
55 Impasse du Tanin
Ouvert de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 du lundi au vendredi.

Saveurs d'Italie

Pierluigi Cagliari et Francesca Peli son épouse, ont repris le restaurant du Courreau afin d'y proposer des spécialités italiennes, Pierluigi a appris le métier de pizzaïolo en Italie où il a travaillé sur le lac de Garde puis entre la Lombardie et la Vénétie. En France, il a tenu une pizzeria à emporter pendant 10 ans « Presto Pizza » à Saint-Martin-de-Crau et « pizza Nostra Family » un service traiteur de pizzas à emporter et de plats Italiens. Francesca, elle, a géré le salon de thé « Simple Simon » à Nîmes pendant 12 ans. Ils ont également vécu d'autres expériences professionnelles en France avant de s'installer ici dans la maison des arrière-grands-parents de Francesca. Après des travaux importants, ils ont complétement réhabilité le restaurant rebaptisé « Casa Luigi » et proposeront des pizzas, des salades, des pâtes, des planches de charcuteries et fromages Italiens, des desserts gourmands, des glaces, du café Italien, et d'autres surprises à découvrir.

Casa Luigi
2, Le Courreau
04 75 91 54 90
Fermeture : mardi soir, mercredi toute la journée et jeudi midi.
Avec un parking gratuit, l'accessibilité du restaurant sera favorisée pour la vente à emporter.

La boutique Vicenzo se déplace

Valérie Seret a pu réaliser son rêve il y a six ans en ouvrant sa boutique de bijoux de créateurs et design de grandes marques françaises et européennes à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Depuis plus de trois ans elle cherchait à l'agrandir, aujourd'hui elle a trouvé le local idéal place du Marché, un espace cocooning à son image. Sa boutique ce sont aussi des accessoires pour hommes et femmes, tels que les ceintures et foulards. Elle propose aussi des parfums et bougies de grandes marques 100 % naturelles. Elle accueille toutes les générations et prodigue des conseils pour agrémenter une tenue. Les horaires seront très larges, des ouvertures en nocturnes l'été. « *Je remercie les commerçants de la place pour leur accueil et souhaite que toutes les Tricastines et Tricastins viennent découvrir ma boutique avec beaucoup de nouveautés.* »

vicenzobijou

Lutte contre le frelon asiatique : un effort collectif pour protéger notre environnement !

La prolifération de cette espèce exotique envahissante pose de nombreux problèmes pour la biodiversité et l'agriculture (prédation des insectes et particulièrement des abeilles). C'est aussi un enjeu de santé publique, puisque la piqûre du frelon asiatique est potentiellement mortelle pour l'homme.
Pour la deuxième année consécutive, la Communauté de Communes Drôme Sud Provence et le Département de la Drôme, en partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) de la Drôme – Section Apicole, renouvelle sa campagne de signalement et de destruction des nids de frelons asiatiques.

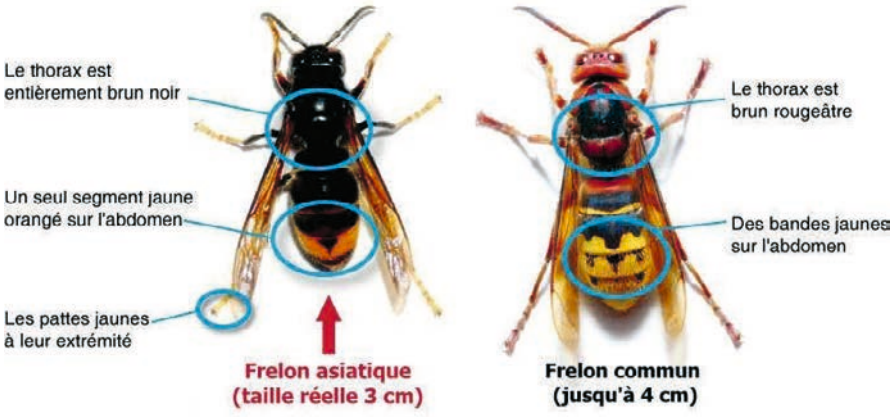

Pour lutter efficacement contre la prolifération du frelon asiatique, rejoignez le réseau de surveillance et signalez les nids suspects sur le site **www.frelonasiatique.fr.** Une fois le signalement effectué, des professionnels spécialisés et agréés procéderont à la destruction des nids identifiés. Cette opération est 100 % gratuite (prise en charge par la CCDSP). La lutte commence dès à présent avec le signalement des premiers nids, mais aussi avec le piégeage de printemps, qui consiste à installer un piège sur votre propriété dans l'objectif de capturer les reines fondatrices et ainsi diminuer le nombre de nids dans la saison.
La lutte contre le frelon asiatique est l'affaire de tous ! Soyez vigilants et mobilisez-vous à nos côtés. Ensemble, nous pouvons limiter l'impact de cette menace sur notre territoire.
Merci à tous pour votre engagement !

Pour plus d'informations sur notre campagne de lutte, rendez-vous sur https://www.ccdsp.fr/lutte-frelon-asiatique

Quand les associations tricastines vous font bouger

Dans chaque numéro de votre magazine municipal, nous proposons un zoom sur les associations sportives tricastines qui font bouger la ville.

Club des Randonneurs Tricastins : en marche vers la nordique !

L'association des Randonneurs Tricastins propose depuis 11 ans des séances de marche nordique encadrées par Béatrice Ranchon, coach diplômée d'état.
Accessible à tous, cette activité de plein air implique la maîtrise d'une technique particulière grâce à l'utilisation de bâtons associés à des gantelets, permettant une gestuelle harmonieuse et propulsive ainsi qu'une amplitude et une vitesse accrue.
Équilibre, mobilité articulaire, préhension… les bienfaits de cette pratique, sollicitant 90 % des muscles du corps, sont nombreux. Elle stimule également le cerveau et entretient la plasticité cérébrale. Elle développe la proprioception qui favorise la confiance en soi. Apportant calme et détente, c'est un excellent anti-stress qui mobilise corps et esprit !
Les séances, organisées tous les mardis matin de 9h à 11h autour de Saint-Paul-Trois-Châteaux, rassemblent entre 10 et 20 personnes, et prévoient des temps d'échauffement et d'étirements. Hors sentier, l'association organise chaque année des événements conviviaux pour se rassembler, que ce soit autour d'une galette, d'un barbecue ou d'un bon repas.
L'adhésion au club des Randonneurs Tricastins permet également de participer à toutes les activités du club : 140 randonnées mais aussi 2 séjours et 2 itinérants chaque année. Intéressé(e)s à l'idée de rejoindre la marche ? Le club propose une initiation ou séance découverte le mardi 17 juin 2025 à 8h40 au gymnase Plein Soleil.
Renseignements : randonneurstricastins.info ou randonneurstricastins26@gmail.com

Le Rugby Club Tricastin : l'excellence du ballon ovale

Le Rugby Club Tricastin (RCT), 2e club drômois de rugby à XV fondé en 1962, se distingue par son rayonnement exceptionnel dans le bassin tricastin. Fort de ses 400 licenciés, le club accueille petits et grands, avec une attention particulière pour les jeunes grâce à l'École de rugby prenant en charge les 3-14 ans. Entourés d'une vingtaine d'éducateurs, les joueurs en herbe s'entraînent les mercredis après-midi et vendredis soir et participent à deux tournois mensuels.
Labelisée 2 étoiles par la Fédération Française de Rugby, l'école bénéficie d'une reconnaissance fédérale grâce à la qualité de son accueil, sa formation et ses infrastructures.
Un pôle Jeunes prépare les 15- 19 ans à la compétition nationale et accueille une section féminine.
Les seniors ne sont pas en reste avec deux équipes (Fédérale 1 et Espoirs Fédéraux), qui se sont illustrées par une saison historique en tête de poule. Depuis janvier, la section Rugby Loisirs initie les plus de 16 ans au rugby à toucher.
Au-delà du stade, le RCT brille par son engagement dans la commune. Attaché aux valeurs humaines et au respect de l'autre, le club est engagé dans diverses actions : collectes pour les Restos du Cœur, ramassage des déchets, initiation aux gestes de premiers secours avec les sapeurs-pompiers…
Le RCT valorise l'éducation des jeunes et intervient dans une quinzaine d'écoles. Des sorties matchs, des voyages et les goûters viennent rythmer la vie du club de moments conviviaux. Envie de tester ? Les licences sont offertes jusqu'à la fin de la saison !
Renseignements : tricastin-rugby.fr et facebook.com/RugbyClubTricastin

Olympiades 2025 : les maternelles entrent en piste !

Dans la continuité des deux années précédentes avec l'organisation des Jeux olympiques scolaires pour les primaires, la municipalité et les écoles ont signé pour une nouvelle édition avec les maternelles.

Le lundi 19 mai dernier, le gymnase du Resseguin, le complexe tennistique et les terrains de rugby ou encore foot ont vu débarquer de curieux petits sportifs en culottes courtes.
Parfois hésitants, tantôt hardis mais toujours amusés, ce sont quelque 300 bambins qui ont pu s'essayer à différentes activités sportives lors de ces Olympiades destinées aux maternelles.
Venant des écoles du Serre-Blanc, du Resseguin, de Germaine Gony et de Notre-Dame, l'ensemble des classes ont joué le jeu tout comme les associations sportives.
Le Tennis Club Tricastin, l'AST Volley-ball, le Tennis de Table du Tricastin, le Judo club, le Running club SP3C, la Gymnastique volontaire, le Rugby Club Tricastin, et même le BMX SP3C (qui proposait de la draisienne pour l'occasion) ont répondu présent.
Une vingtaine d'encadrants bénévoles étaient sur place pour animer des activités spécialement conçues pour le jeune âge des apprentis olympiens. 9 ateliers encadrés par 2 bénévoles ont permis le roulement de deux groupes de 8 enfants pour des activités de 20 minutes.
Le matin, les petites sections et le premier groupe des moyennes sections ont pu découvrir chaque sport, pour laisser la place l'après-midi au second groupe des moyennes sections et aux grandes sections.

Un rythme adapté et plus abordable, mais aussi la mise à disposition de navettes pour le transport des jeunes enfants, ainsi que la présence de la Croix-Blanche sur place, tout a été pensé pour le bien-être des tout-petits.
Le fruit d'un travail de plus de 6 mois de Samia Husson, éducatrice territoriale des activités physiques et sportives (ETAPS) à la mairie de Saint-Paul-Trois-Châteaux.
« *Solliciter les associations, rassembler les éducateurs comme les écoles et mettre en place toute la logistique autour de l'événement afin de proposer une solution clé en main pour les enfants représentait un véritable défi. Et avec la météo changeante printanière, planifier un plan B en cas d'intempéries. Samia a relevé le challenge haut la main !* » confie Benoît Maigre, conseiller municipal délégué en charge de la relation avec les clubs sportifs, et à l'initiative de ce projet.
Les Olympiades des maternelles, c'est avant tout proposer une activité d'éveil et de découverte aux plus petits et leur donner la curiosité et l'envie de pratiquer de nouvelles activités sportives. C'est aussi une manière de fédérer et rassembler toutes les écoles tricastines autour d'une volonté commune : le bien-être des générations présentes et futures.

Bien –être

2025 année du BIEN-ÊTRE

Le bien-être est partout

En 2025, place au bien-être à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Un thème qui trouve pleinement sa place dans un contexte général plutôt anxiogène où les occasions de positiver sont les bienvenues.

Depuis le début de l'année, tout un panel d'événements et d'animations a ainsi pu favoriser le mieux-être de chacun, qu'il s'agisse par exemple des ateliers macramé ou plantes à parfum, du spectacle fantastique de Viktor Vincent ou bien encore du 3e concours international de piano ou les Olympiades organisées en faveur de nos écoliers. Sans oublier toutes les activités proposées au quotidien par les bénévoles associatifs et les commerçants dont les actions contribuent à nous faire du bien. Toutes les occasions sont en effet bonnes pour améliorer notre bien-être !

« Un bonjour et un sourire embellissent notre journée »

Depuis quelques semaines un support de communication a pris place sur la majorité des vitrines de nos commerces de proximité. Il vise à inviter la clientèle – celle qui serait peut-être plus timide ou « mal lunée » - à dire « bonjour » et à arborer un beau sourire.
Initiée en février au sein des services municipaux, cette démarche a en effet été depuis dupliquée en ville.
Si l'idée est simple, il peut parfois être utile de rappeler qu'« un bonjour et un sourire embellissent notre journée ».

Des ingrédients utiles au bien-être

Depuis le mois de mai, des clips invitant au bien-être sont publiés deux fois par semaine sur les réseaux sociaux de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Facebook et Instagram). Autant de bons conseils donnés par des professionnels de la commune – que nous remercions – sur des sujets variés qu'il s'agisse de la gestion du stress, de la respiration, de la relaxation, de la nutrition ou de l'activité physique. N'hésitez pas à visionner ou à revisionner ces vidéos.

Un salon dédié au bien-être

Moment phare de cette année du bien-être, le salon du même nom a réuni le 1er juin dernier plus d'une quarantaine de professionnels de la commune à l'Espace de la Gare.
Un salon qui a accueilli un important public en recherche de bons conseils. Quatre thèmes ont été imaginés, à savoir le bien-être personnel, le bien-être chez soi, le bien-être animal ou encore une partie dédiée aux ouvrages, jeux et produits dédiés au bien-être.
Démonstrations, interventions orales, présentations d'activités ont émaillé cette journée où le bien-être au sens le plus large du terme possible était au programme.
Merci aux sophrologues, nutritionnistes, spécialistes des médecines douces et traditionnelles chinoises, masseurs, hypnothérapeutes, ostéopathes, professionnels des soins du corps et du visage, coachs sportifs, adeptes du Feng shui, d'avoir répondu présents.

Le bien-être au jardin : conseils et partage d'expériences

Le jardinage est aussi un bon « médicament » contre la morosité car il permet de se vider l'esprit mais aussi de se nourrir sainement de fruits et de légumes de sa production, d'embellir notre cadre de vie. Sans oublier que sa pratique est aussi excellente pour la santé. Que l'on jardine pour entretenir ses plantations ou pour prendre l'air, cette activité, somme toute banale, est un « booster » de bien-être en permettant de réduire le stress, d'avoir une meilleure alimentation, de faire des efforts bons pour le cœur, les os et les muscles et de perdre des calories. C'est donc tout naturellement que les portes du jardin partagé du chemin de Frèmigière vous seront grandes ouvertes à l'occasion de l'année du bien-être. **Les jardiniers du jardin partagé vous attendent le samedi 14 juin de 10h à 14h lors des portes ouvertes.** Ils vous prodigueront plein de bons conseils, d'astuces et partageront leur expérience.

Des aménagements et un cadre de vie vecteurs de bien-être

La collectivité grâce aux politiques volontaristes qu'elle déploie contribue de façon majeure à notre bien-être commun. Des initiatives qui se déclinent partout au quotidien et qui s'adressent à tous, tout au long de notre vie.

L'on pense aux infrastructures (équipements sportifs, Espace de la Gare, écoles, médiathèque…) mises à disposition pour la pratique sportive ou culturelle, pour l'éducation, aux actions menées pour la santé et en matière de solidarité, pour nos aînés, aux aides apportées pour développer les activités de nos associations locales ou nos commerces… L'on pense aussi aux réalisations en faveur de notre mobilité, pour améliorer notre environnement et embellir notre cadre de vie, nos espaces publics et notre cadre verdoyant… Sans oublier les démarches engagées pour promouvoir le vivre-ensemble et faire que chacun puisse s'épanouir et se sentir bien dans sa ville.

Des bénévoles associatifs pourvoyeurs de bien-être

Utiles et nécessaires à la vie collective nos bénévoles associatifs donnent de leur temps pour les autres et sont des passeurs de bien-être. La somme des activités ainsi proposées est énorme et touche à tous les domaines.
Des bénévoles qui seront présents lors du Forum de la vie associative le samedi 6 septembre pour vous renseigner sur l'étendue de leurs actions et vous accueilleront au niveau du gymnase du Resseguin.

Les bienfaits du sport et santé

Pour tout savoir sur le sport santé, sur les conditions d'accès et de pratique, les infrastructures existantes, les moyens mis en œuvre et les conseils pour faciliter le suivi des sportifs, mais aussi sur la nutrition dans le sport, **une conférence-débat est programmée le jeudi 26 juin à 20h à la salle Pommier (entrée gratuite).** Une conférence animée par le Docteur Catherine Busseuil, spécialiste en médecine du sport, le Docteur Denis Martin, médecin généraliste spécialisé dans le sport santé, et Florian Gauthier Lespect, Bachelor de l'école de diététique et nutrition humaine.

Autant d'occasions pour positiver

Comme vous pourrez le lire dans le supplément de ce magazine, c'est tout un programme d'événements, de rencontres à ne pas manquer qui vous est proposé pour ces prochaines semaines. Beaucoup d'événements à venir, de manifestations municipales ou associatives labellisées « bien-être » qui seront l'occasion de positiver.

Voté à la MAJORITÉ

LES 3 FÉVRIER ET 17 MARS 2025, LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL ÉTAIENT RÉUNIS EN SÉANCE PUBLIQUE POUR DÉLIBÉRER DES AFFAIRES DE LA COMMUNE. VOUS RETROUVEREZ CI-APRÈS UN EXTRAIT DES PRINCIPAUX POINTS DÉBATTUS ET VOTÉS LORS DE CES SÉANCES PUBLIQUES.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES RÉUNIONS SUR YOUTUBE :

YOUTUBE.COM/WATCH?V=RMDJFC1CC-I

YOUTUBE.COM/WATCH?V=R5YRINEDE_U

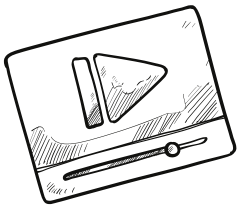

Le lundi 3 février 2025

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 270 du code électoral, Madame Séverine Soriano a été appelée à remplacer le poste de conseiller municipal vacant qu'elle a accepté.

ÉLECTION D'UNE NOUVELLE ADJOINTE AU MAIRE

Afin de remplacer Madame Jacqueline Bessière au poste de 2e adjointe au maire chargée de la culture, il a été fait appel à candidature en séance. La minorité a proposé la candidature de Madame Sophie De Dianous, la majorité ayant sollicité Madame Rita Betrancourt. Après le scrutin, Madame Rita Betrancourt a été élue avec 22 voix (27 votants).

APPROBATION DE LA RÉVISION DU PLU

Après un rappel des aspects réglementaires et des différentes étapes qui ont conduit à la révision du PLU, les élus étaient amenés à se prononcer quant aux modifications apportées au projet de révision du PLU pour tenir compte des observations formulées par les personnes publiques consultées, des recommandations de l'autorité environnementale, de l'avis de la CDPENAF et des observations du public lors de l'enquête publique, étant précisé que les modifications ne portent pas atteinte à l'économie générale du PLU et d'approuver celui-ci. Cette délibération a été approuvée par 24 voix pour et 5 voix contre de l'opposition.

APPROBATION DE LA CONVENTION « CHANTIER JEUNES » AVEC MOSAÏC

Dans le cadre de la convention d'objectif signée avec l'association Mosaïc, plusieurs chantiers en direction de jeunes Tricastins vont être mis en place durant l'année 2025.
Dans ce cadre, la Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux a souhaité soutenir une action spécifique visant à mettre en œuvre un dispositif de chantiers jeunes pour les 17-25 ans. La délibération a été approuvée à l'unanimité.

CONVENTION BOURSE AU BAFA

Dans le cadre des actions que la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux mène pour soutenir l'engagement des jeunes et leur insertion sociale et professionnelle et au regard des difficultés de recrutement d'animateurs diplômés au sein des équipes d'animation des accueils de loisirs, la municipalité a proposé la mise en place d'une bourse destinée à financer la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).
La commune organise la prise en charge financière et l'accompagnement pédagogique du jeune dans sa formation en contrepartie de la réalisation d'un stage pratique non rémunéré au sein des accueils de loisirs de l'entente.
La convention prévoit les conditions de cette bourse et les engagements du candidat et de la commune. 5 candidats seront retenus pour cette année soit une enveloppe globale maximale de 4 700 €. La délibération a été approuvée à l'unanimité.

●

Le lundi 17 mars 2025

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION 2024

En dehors du Compte administratif de la commune (approuvé par 22 voix pour et 5 voix contre de l'opposition), les comptes de gestion de la commune et les CA et CG des budgets annexes eau potable, assainissement, maison de santé ont été approuvés à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

- Budget principal de la commune : adopté par 24 voix pour et 5 voix contre de l'opposition
- Budget annexe eau potable : adopté par 24 voix pour et 5 abstentions de l'opposition
- Budget annexe assainissement : adopté par 24 voix pour et 5 abstentions de l'opposition
- Budget annexe maison de santé : adopté par 24 voix pour et 5 voix contre de l'opposition

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « LE SOU DES ÉCOLES LAÏQUES »

Dans le cadre de la Fête du Livre de jeunesse qui a eu lieu cette année en « format réduit », la Commune souhaite passer une convention avec l'Association le Sou des Écoles Laïques avec pour objet de préciser d'une part, les actions que l'association s'engage à réaliser, à son initiative, sous sa responsabilité et conformément à ses statuts et d'autre part, les conditions générales dans lesquelles les partenaires publics pourront apporter leur soutien. La convention à passer avec l'Association le Sou des Écoles dans le cadre de la Fête du Livre de jeunesse et le versement de la subvention d'un montant de 45 000 euros ont été approuvés à l'unanimité.

MISE EN PLACE D'UN CHANTIER INTERNATIONAL DE BÉNÉVOLES

Pour la quatrième année, la municipalité propose d'organiser, via l'association Concordia, un projet de volontariat et de mobilité internationale qui prendra la forme d'un chantier international de jeunes bénévoles qui se déroulera cet été durant 15 jours. Concordia est une association reconnue d'éducation populaire ayant pour buts déclarés de contribuer à l'animation de la vie sociale, favoriser la circulation des personnes et des idées par les échanges internationaux, promouvoir un projet éducatif, encourageant une citoyenneté active des personnes pour une société démocratique, solidaire et participative.
Cette délibération actant la mise en place de ce chantier jeunes et la participation de la collectivité pour son bon déroulement (aide financière de 5 670 € et technique) a été approuvée à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le mandat du conseil municipal des jeunes (CMJ) précédent arrivant à son terme après 2 années, il convient de procéder au renouvellement de cette instance consultative. Les procédures de désignation et l'élection des futurs membres se dérouleront en juin 2025. Cette délibération a été votée à l'unanimité.

TRIBUNES

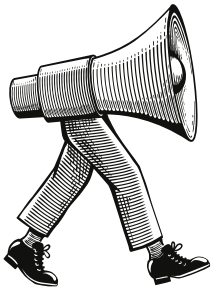

MAJORITÉ *Tout est une question de méthode*

Alors que nous faisons tout pour rassembler, pour promouvoir le vivre-ensemble et agissons en faveur du bien-être commun, nos démarches de proximité, aussi anciennes soient-elles, semblent bizarrement éveiller la curiosité de certains agitateurs démagogues.
Tout comme nos réalisations que l'on voudrait ne pas voir alors qu'elles sont une réalité.
Nous voilà subitement envahis de propos frôlant la diffamation où les fausses informations sont devenues monnaie courante, où les attaques personnelles un fonds de commerce.
Un peu de sérieux s'il vous plait. Les Tricastines et les Tricastins méritent pour le moins d'être respectés et sont assez lucides et clairvoyants pour juger par eux-mêmes.
Soyons clairvoyants et restons calmes face à la provocation et à ceux qui attisent la haine.
Cette excitation soudaine n'augure rien de bon dans un contexte où nous devons au contraire encore plus nous serrer les coudes pour surmonter ensemble les difficultés auxquelles nous sommes confrontées.
Nous savons tous ce que les belles paroles valent et que les actes et les résultats sont meilleurs juges.
Quoi qu'il en soit sachez que nous resterons dans l'action avec cette même détermination parce que nous aimons avec passion Saint-Paul-Trois-Châteaux, que nous avons à cœur d'avancer avec vous et pour vous.
Et parce que nous n'avons pas pour habitude d'agir de la sorte et que nous croyons à l'intelligence collective, nous avons fait le choix de ne pas répondre à ce genre d'agissements.
Nous sommes comme nous sommes et travaillons en restant vrais tout simplement.

Vos élus de la municipalité
à votre service

MINORITÉ *Bilan municipal : une auto-louange sélective*

La récente séance publique et le bulletin municipal ont servi de tribune à une présentation des réalisations de l'équipe en place. Si l'exercice de bilan est une pratique courante, la tonalité et le timing de cette communication, à l'approche d'échéances électorales, ne peuvent manquer de susciter des interrogations. On peut légitimement s'interroger sur l'équité de telles pratiques d'utilisation des ressources communales vis à vis de listes qui souhaiteraient se présenter aux suffrages des tricastins et qui ne bénéficieront pas d'un tel financement.
La mise en avant appuyée de certains projets contraste singulièrement avec le silence observé sur d'autres aspects de la vie communale. On pourrait avec raison s'interroger sur les critères qui ont guidé cette sélection.
Concernant les choix d'investissement : construire une école de l'autre côté de la rue au lieu de réhabiliter celle encore fonctionnelle, détruire un gymnase pour le reconstruire 200 mètres plus loin à la place d'un parking qui lui aussi a été déplacé de moins de 300 mètres, le tout pour la somme de près de 10 millions ne nous semble pas représentatif d'une gestion soucieuse des deniers publics.
Le manque de maintenance régulière a conduit à l'abandon de 2003. Ce centre continue à hanter le paysage urbain et le coût de sa destruction est évalué à près de 2 millions d'euros.
Malgré l'annonce d'excédents budgétaires annuels confortables, certains domaines semblent cruellement absents du bilan de satisfaction. Qu'en est-il des réalisations pour répondre aux préoccupations premières des habitants comme par exemple le logement, la santé, l'environnement, la culture pour tous et la vie associative.
Au niveau de la communauté de communes, les désaccords persistants sur les transferts de compétences ne sont un secret pour personne. Le niveau des impôts perçus amène à s'interroger sur l'adéquation entre les ressources collectées et les services aux habitants.
Avec 2 200 caractères autorisés, nous ne pouvions vous en dire plus.

Agir pour St Paul
Texte remis le 24 avril 2025
Alain PECHERAND, Sophie de DIANOUS,
Christine BARSUMIAN, Jean Luc PERILLON, Daniel GONZALEZ

Infos pratiques

Guichet unique

Afin de faciliter les démarches administratives, les Tricastins ont un seul point d'entrée pour les renseigner sur tous les aspects de la vie locale : le guichet unique.
Tél. : 04 75 96 78 78
Horaires d'ouverture :
Lundi : 8h-12h
Mardi : 8h-12h / 13h30-17h30
Mercredi : 8h-12h
Jeudi : 13h30-17h30
Vendredi : 8h-12h / 13h30-17h30
Samedi : 9h-12h

Numéros utiles

Intercommunalité Drôme Sud Provence : 04 75 96 63 02
Service déchets intercommunalité : 04 75 96 06 12
Office de tourisme intercommunal : 04 75 96 59 60
Centre de santé : 04 75 46 02 41
Lycée Drôme provençale : 04 75 96 62 27
Collège Jean-Perrin : 04 75 96 66 60
Trésorerie de Pierrelatte : 04 75 97 20 20
Préfecture de la Drôme (Valence) : 04 75 79 28 28
Sous-préfecture de l'arrondissement (Nyons) : 04 26 52 65 40
Centre aquatique L'Odyssée'O : 04 26 83 01 21

France Services

Espace unique d'accueil et d'accompagnement pour des démarches administratives, avec un accès aux principaux organismes de services publics.
Tél. : 04 75 96 53 89
Mail : franceservices@mairie-sp3c.fr
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h sur rendez-vous

France services

Numéros d'urgence

Pompiers : 18 (112 à partir d'un téléphone portable)
SAMU : 15
Gendarmerie : 17 ou 04 75 04 70 67
Pharmacie de garde : 04 90 40 00 50 ou 3237
Médecin de garde : 15
Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11
Drogue Info Service : 0800 23 13 13
Écoute alcool : 0811 91 30 30
Sida Info Service : 0800 840 800
Écoute cancer : 0810 810 820
Enfance maltraitée : 119
Écoute cannabis : 0811 91 20 20

Nouveaux arrivants

Vous venez récemment d'emménager à Saint-Paul-Trois-Châteaux ? Rendez-vous au guichet unique pour faire toutes vos démarches nécessaires (listes électorales, activités périscolaires, collecte des déchets, etc.). Vous serez également enregistrés par les services de la Ville afin d'être contactés pour la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.

Autres services et structures de la Ville

Police municipale : 04 75 04 75 45
Urbanisme : 04 75 96 95 17 (les mercredis, jeudis et vendredis matins)
CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : 04 75 04 49 00
Maison des aînés : 04 75 96 60 51
Médiathèque : 04 75 96 61 80
Musée d'archéologie tricastine : 04 75 96 92 48

Saint-Paul
Trois-Châteaux

SAINT-PAUL EN FOLIE

ENTRÉE GRATUITE

PARKING ODYSSÉE'O

PATRICK SEBASTIEN & SES DANSEUSES

BORIS · BENNY B · OTTAWAN · DJ FANOU

SAMEDI 28 JUIN

21H30

BUVETTE & PETITE RESTAURATION À PARTIR DE 19H

WWW.VILLE-SAINTPAULTROISCHATEAUX.FR

ROBERT MAUREL
PLEINS FEUX ORGANISATION